

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 127 (1982)
Heft: 5

Artikel: La guerre idéologique
Autor: Grass, Gaspard
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-344456>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La guerre idéologique

par le premier-lieutenant Gaspard Grass

Il y a quelque deux ans*, je publiais ici-même un article dans lequel j'insistais sur la nécessité de baser une politique militaire sur des considérations politico-militaires et non sur des considérations d'ordre moral ou idéologique. J'estime nécessaire d'apporter ici quelques précisions.

Soulignons tout d'abord, car c'est là un fait capital trop souvent méconnu aujourd'hui, que la liberté¹ n'est pas une notion morale ou métaphysique, mais *politique*. Aucun peuple n'est libre s'il n'a les moyens politiques de faire respecter cette liberté, qui doit, pour exister, être conquise et garantie. La liberté n'est pas un don gratuit. En particulier, les expériences faites au XX^e siècle prouvent surabondamment que l'établissement de lois internationales ne peut garantir la liberté. Au niveau de l'existence d'un peuple, d'une nation, elle ne peut être garantie que par la (re)conquête d'une totale souveraineté politique, par la capacité physique et la volonté de la défendre. On n'est libre qu'en état souverain. Il découle de ces considérations que l'Etat se doit d'être *politique* avant d'être économique ou judiciaire.

Or, l'un des caractères les plus alarmants du «monde occidental» actuel, cet assemblage hétéroclite de continents qu'aucune affinité réelle, qu'aucun intérêt profond ne lient, est la dévaluation du politique en faveur

de l'économie et du droit. L'exemple de nos voisins est, à cet égard, particulièrement éclairant. On a pu dire qu'en France, «le succès de la gauche a été la victoire de presque rien sur le complètement vide». Succès normal, prévisible, historiquement juste. L'ex-majorité avait renoncé au pouvoir culturel et politique. Elle croyait que seule une action économique pouvait la conduire au succès. L'Etat ne gouvernait plus, il gérait, il abdiquait ses fonctions principales. Aucun projet politique ne l'animait, aucun objectif à long terme. On aurait dit qu'il aspirait à sortir de l'Histoire. On y célébrait à longueur de discours le culte de la sécurité et de la satisfaction matérielle². En outre, incapable par principe de créer des valeurs, l'ex-gouvernement, pour combler le vide, adhérait à celles de ses adversaires. Il endossait les guenilles du prêt-à-porter idéologique des années 60-70. On avait, chez les libéraux, les mêmes objectifs qu'à gauche; on prétendait seulement pouvoir mieux les concrétiser.

* RMS, juin 1980.

¹ J'écris ici «la liberté» pour simplifier en me conformant à l'usage courant, quelque abusif que soit l'emploi de ce mot au singulier; il n'y a pas de «liberté», mais toujours des libertés: liberté de faire ceci ou cela.

² Il en va de même en Suisse où, neuf fois sur dix, le discours politique débouche sur des considérations économiques.

Cette dévaluation du politique va naturellement de pair avec celle de la fonction militaire. Le bourgeois libéral ne se bat pas, il négocie (d'où l'importance des juristes et leur prolifération frappante, aux USA par exemple). Dans une société marchande, le soldat défend son pays, naturellement, encore que son moral soit sapé par la primauté de l'économique et l'absence de valeurs (on tente d'y remédier en haut lieu par la réactivation de valeurs d'autant plus démoralisantes qu'elles sont ressenties comme périmées, et, devant l'insuccès de telles mesures, on a beau jeu de dénoncer la propagande et la subversion adverses comme uniques responsables de la crise). Ajoutons qu'une victoire éventuelle serait à bien des égards embarrassante, faute de projet politique: on ne saurait comment l'exploiter. Mais, bien plus souvent, le soldat d'une société marchande est là pour les «sales besognes». L'aboutissement de cette tendance, c'est l'armée de métier, ce sont les mercenaires chargés de défendre la Loi et le commerce.

Il y a lieu d'approfondir ici la notion, de plus en plus actuelle, de *nomocratie*, c'est-à-dire de *dictature des lois*. Le primat du législatif sur l'exécutif, c'est-à-dire de la morale sur la politique, n'aboutit pas, comme le souligne très judicieusement Carl Schmitt, à l'extinction des conflits, mais à leur *aggravation*. A l'époque où la raison d'Etat primait, l'adversaire n'était qu'un ennemi politique ou

militaire (en latin: «hostis»). L'inimitié n'excluait donc pas l'estime réciproque, ni la clémence vis-à-vis du vaincu. Dès l'instant, au contraire, où c'est la morale qui prime (appelons-la Bible, Droits de l'Homme, peu importe), l'adversaire devient un ennemi moral, idéologique (en latin: «inimicus»). Il est désormais l'incarnation du Mal absolu. Il ne suffit pas qu'il soit battu, il doit être, du fait de sa culpabilité, châtié, physiquement et moralement. «L'hérésie, proclamait Saint-Thomas d'Aquin, est un péché par lequel on mérite, non seulement d'être retranché de l'Eglise par l'excommunication, mais encore d'être exclu du monde par la mort.»³ Aux yeux des Etats-Unis d'Amérique, puissance nomocratique par excellence, l'URSS est coupable de ne pas appliquer la loi des Droits de l'Homme (tout comme, aux yeux des dirigeants soviétiques, les dissidents sont coupables de ne pas confesser la foi marxiste et son Parti). Les guerres du XX^e siècle avec ou entre les super-grands ne peuvent se terminer que par des procès. «Sous prétexte de supprimer l'ennemi politique au nom d'une conception prétendue plus humaine», remarque Julien Freund, on «dénature l'inimitié et on la rend plus cruelle,

³ *Sum. théol.*, II, 8, quest. II, art. 3 et 4. Dans le même ordre d'idées, la Bible peut être considérée à bon droit comme la mère de la nomocratie, ce qui établit par ailleurs que l'Inquisition, loin d'être un «faux pas» de l'Eglise, était bel et bien dans la logique de la Vérité unique et de la loi donnée par Dieu aux hommes.

occupée qu'elle est à découvrir des coupables.»⁴ Dès lors, le salut de l'humanité passe, non seulement par la défaite, mais par le jugement, au mieux la «rééducation», sinon l'exécution du coupable, lequel est dévalué moralement, indigne, criminel, mis au ban de l'humanité. Ainsi, toujours selon Julien Freund «il serait permis d'exterminer un groupe ou une classe sociale au nom de l'humanité, puisque l'on ne tue pas un ennemi, mais un coupable». C'est, il faut le rappeler, ce que certains milieux américains envisageaient froidement de faire en Allemagne ou au Japon à la fin de la dernière guerre. Il fallait éliminer Satan. «Finalement – et nous rencontrons déjà les indices de cette évolution, le soldat n'aura plus une fonction militaire, mais celle de policier et de bourreau. Telle est la logique: une société sans ennemi qui voudrait faire régner la paix par la justice, c'est-à-dire par le droit et la morale, se transformerait en un royaume de juges et de coupables. Loin que la justice tienne lieu de politique, on assisterait à une parodie de justice et de politique.»⁵

Il faut encore relever une autre conséquence pernicieuse de la nomocratie internationale qui se dessine peu à peu sous nos yeux: c'est son incompatibilité fondamentale avec la souveraineté des nations. On ne mesure pas, en général, dans nos pays, les conséquences de l'établissement de la «morale internationale» (une morale qui n'est jamais, il faut le souligner,

que celle des super-grands, qui seuls ont le pouvoir de l'imposer dans leurs sphères d'influences respectives). Qu'un soldat puni en application de notre règlement de service puisse aller se plaindre et trouver gain de cause auprès des hautes instances nomocratiques internationales, voilà qui devrait faire réfléchir. En application de ces principes, aucun Etat n'est à l'abri d'une intervention étrangère qui, pour n'être pas toujours militaire, peut prendre la forme de campagnes de dénigrement orchestrées par les médias, de sanctions diverses, d'excitations à la haine. Or, qui nous garantit que l'on ne s'avisera pas un jour, dans une puissance étrangère quelconque, que nos institutions, nos coutumes, nos actes de politique intérieure ne sont pas conformes à la «morale internationale»? Et nous laissons volontairement de côté, ici, l'aspect de nivellement redoutable, de laminage de la diversité des peuples et des cultures, auquel conduirait, et conduit déjà une telle mentalité.

Des guerres totales, plus cruelles que jamais, voilà où conduit la «mise hors la loi de la guerre» par la nomocratie internationale. La fin de la souveraineté nationale, voilà la conséquence du règne de la «morale internationale».

A l'heure où, devant l'épouvantail d'une troisième guerre mondiale savamment entretenu par les Grands,

⁴ *L'essence du politique*, p. 449.

⁵ *Ibid.*, p. 506.

l'atlantisme connaît chez nous un regain de faveur et où, ce qui revient au même, les Européens de l'Ouest n'aspirent qu'au rejet de la puissance et de la politique tout court pour se laisser

absorber par les USA et se décharger sur eux de la responsabilité qu'ils ont d'eux-mêmes, de telles considérations sont d'une brûlante actualité.

G. G.

Une brillante série d'exposés sur la fortification

Communiqué de l'Association Saint-Maurice

Pour la première fois, l'Ecole Militaire II, de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich, vient en Suisse romande, en août prochain.

A cette occasion, son directeur, le divisionnaire Stutz, et son commandant, le colonel EMG Zimmermann, ont accepté que le général Nicolas — brillant officier du Génie français, constructeur des tourelles de la Ligne Maginot — donne un séminaire qui soit intégré dans le programme de cette semaine à Lausanne, avec possibilité — moyennant inscription préalable — d'admettre des auditeurs, et ce en versant une finance unique de Fr. 10.—.

Le séminaire consacré à l'évolution de la fortification, de Vauban à 1940, synthèse passionnante que seule une personnalité de l'envergure du général Nicolas est à même de conduire, se présente comme suit:

- Lundi 16.8, 17-19 h, Pavillon Guisan, Pully: «Introduction – Le boulet métallique et la fortification bastionnée: Vauban» – Suivi d'un apéritif offert.
- Mercredi 18, 17-19 h, EPFL Dorigny: «L'artillerie rayée et la fortification polygonale: Séré de Rivières».
- Jeudi 19, 17-19 h, EPFL, Dorigny: «La crise de l'obus-torpille de 1885: cuirassements, béton, béton armé».
- Vendredi 20, 13 h 15-15 h, EPFL, Dorigny: «Enseignements de 1914-18: La Ligne Maginot, ou plutôt la fortification CORF».

Ce même vendredi, les participants auront ensuite la possibilité de se déplacer à Ouchy, en un hôtel précisé ultérieurement, pour entendre, de 16 h à 17 h 30, le colonel Perrin, de Paris, auteur de l'ouvrage «Evadé de guerre via Colditz», ancien officier d'artillerie de la Ligne Maginot, parler de ses expériences de guerre et, en particulier, de la préparation de l'ouvrage d'Anzeling (Moselle) à la guerre.

Une occasion unique d'entendre des témoins, des hommes de réflexion, dans un domaine où nous avons encore beaucoup à apprendre...

Les inscriptions préalables sont à adresser, avant le 15 mai, au plt Blanc, av. Druey 17, 1018 Lausanne.

Association Saint-Maurice
Le Président:
Lt-colonel Rapin

Les lecteurs de la RMS sont chaleureusement invités à suivre ce séminaire. Ils se souviendront des apports du général Nicolas à notre revue et du témoignage du regretté major Favez sur l'ouvrage du colonel Perrin.